



Le Petit Mensuel décembre 2021

 *Spectacle de Noël*
Benny & Félix
La tradition Clownesque
Enfants de La Fère de 4 à 11 ans
Gratuit



Mardi 21 décembre, 15h30
Espace Drouot - Rue des Bigors

Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au 15 décembre
(un bon «friandise» vous sera remis)

COVID 19
Pass sanitaire OBLIGATOIRE
Pour tout accompagnant (à partir de 12 ans)

IPNS - Service Communication - Ville de la Fère

QUINZAINES COMMERCIALES

du 04 au 24 décembre 2021

Quinzaine Commerciale de nombreux lots à gagner

1 CHANCE AU GRATAGE ET UNE AUTRE AU TIRAGE !!
 Chez vos commerçants et artisans participants

Animations

- Samedi 4 décembre : de 15h à 18h déambulation de rues, spectacle de musiciens
- Mercredi 8 décembre : de 14h à 17h balade en calèche avec le père Noël
- Du samedi 11 au mardi 14 : chasse au trésor
- Samedi 11 décembre : calèche et père Noël
- Samedi 18 décembre : de 15h à 18h déambulation de rues, spectacle de musiciens
- Mercredi 15 décembre : après-midi atelier de confection de décorations de Noël
- Mercredi 15 décembre : après-midi photos avec le père Noël

Manège GRATUIT pour les enfants parking rue de la libération
 du mercredi 15 au vendredi 31 décembre de 14h à 18h30 et vente de chichis.
 Animations organisées par la Dynamic Laféroise.

Avec le concours de la ville de la FÈRE et la communauté d'agglomération CTLF

LES SIRÈNES D'ALERTE

Les sirènes d'alerte implantées sur le territoire national qui sonnent pour essai le premier mercredi de chaque mois, à midi, sont héritées de l'ancien réseau national d'alerte (RNA) (environ 4 500 sirènes). Ce réseau a été mis en place à partir de 1948 pour faire face à une attaque aérienne.

La fin de la guerre froide, le vieillissement du réseau et la multiplicité des risques ont nécessité une modernisation de l'alerte.

C'est pourquoi le ministère de l'Intérieur procède actuellement au déploiement du système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

La mise en place de ce nouveau système a été l'occasion de revoir l'implantation des sirènes afin de mieux prendre en compte les nouvelles natures de risques et répondre de manière plus pertinente aux besoins actuels de la population.

Qu'est ce que le système d'alerte et d'information des populations (SAIP) ?

Le SAIP est un ensemble d'outils (dont font partie les sirènes) qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle et industrielle, attentat terroriste), aux personnes qui sont susceptibles ou sont en train d'en subir les effets.

Son déclenchement est de la compétence du maire et du préfet, voire du ministère de l'Intérieur

Deux catégories de sirènes sont à distinguer :

- les sirènes du SAIP et les sirènes des exploitants industriels soumis à plan particulier d'intervention (PPI) :

Le signal d'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Le signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes.

Au signal, il faut :

Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...)

Arrêter climatisation, chauffage et ventilation

Se mettre à l'écoute de la radio. (Dans l'Aisne la référence est France bleue Picardie à 95.2 Mhz).

Dans tous les cas, suivre les consignes des autorités.



CENTRE HOSPITALIER

Maladie d'Alzheimer et troubles apparentés : Ouverture d'une unité d'accueil de jour au Centre Hospitalier de La Fère



Le Centre Hospitalier Gérontologique de La Fère a ouvert en juin 2021 une structure d'accueil de jour en EHPAD dans des locaux refaits à neuf au sein de l'enceinte hospitalière.

Dotée de six places, cette structure peut accueillir du lundi au vendredi de 10 à 16h les personnes âgées de 60 ans et plus atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

L'accueil de jour permet à ses bénéficiaires de rompre l'isolement en renouant des liens sociaux. Les journées y sont

rythmées par des activités de stimulations variées, adaptées aux capacités de chacun et assurées par une équipe dédiée.

Pour les aidants, ces journées de répit contribuent à leur redonner du temps libre à consacrer à d'autres activités, et à les accompagner dans la compréhension de la maladie et des symptômes associés.

L'établissement peut organiser le transport des bénéficiaires dans les limites géographiques des cantons de Chauny, Coucy, La Fère et Tergnier.

Le tarif comprend, outre les animations proposées, deux collations et un déjeuner. Des aides financières étant possibles dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Pour répondre à toutes vos interrogations, ou vous inscrire, vous ou l'un de vos proches, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la structure (03 23 56 67 18).

Une visite des locaux peut également vous être proposée.



NOUVEAU BOXE à LA FÈRE



INITIATION BOXE ÉDUCATIVE :

Pour les enfants âgés de 9 ans à 16 ans le mercredi de 14h00 à 16h00 à la salle Drouot.

INITIATION BOXE AMATEUR :

Pour les adolescents et adultes à partir de 16 ans le mardi et jeudi de 19h30 à 21h à la salle Drouot.

INITIATION REMISE EN FORME :

Pour les adolescents et adultes à partir de 16 ans le mardi de 18h00 à 19h30 en salle privée et le jeudi de 18h00 à 19h30 à la salle Drouot.

Contact: 07.80.58.39.26 / 07.87.27.04.95 Mail : soleillevant02800@gmail.com

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

THÉÂTRE



DE GAULLE et MOI...



Dans le cadre de l'exposition « DE GAULLE ET MOI ... » une pièce de théâtre aura lieu à l'Espace

Drouot le samedi 11 décembre à 16h00.

ENTRÉE GRATUITE

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

VENEZ NOMBREUX



NOUVEAU COMMERCE

« L'harmonie des sens » institut de beauté au 28 place Paul Doumer.

COUPE D'ARBRES POUR QUELLE RAISON?



Nécrose du au champignon

Promenades autour des étangs du Nefort.

Comme tout le monde a pu le constater, les chemins autour des étangs sont devenus plus accessibles pour le plus grand bonheur des promeneurs. Lors de l'état des lieux nous avons fait le triste constat de l'évolution de la « Chalarose » maladie infestant les frênes.

Afin de préserver les arbres pour le moment sains, nous avons dû abattre les spécimens gravement atteints par ce

champignon. Dans le cas contraire nous aurions vu les frênes se dégrader les uns après les autres sans aucun espoir d'en sauver un. Les arbres ont été abattus dans la dignité et non déracinés avec des engins de destruction massive telles que les pelles mécaniques.



Cet espace a été nettoyé des arbres morts, ronces et friche. Cela n'est pas de gaité de cœur surtout que beaucoup d'entre nous les ont toujours connus. En revanche avec le concours des établissements scolaires et de la fédération de pêche, l'espace reprendra bientôt son allure et sa beauté.



Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année!

